DÉPARTEMENT DU GARD
Arrondissement de Nîmes
Canton de Bagnols-sur-Cèze

COMMUNE DE GAUJAC

CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

À Gaujac, le 23 octobre 2026

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu
Le jeudi 29 octobre 2026 à 18h30
à la Salle du Conseil Municipal à la mairie

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Michel EISELE

Ci-joint l'ordre du jour et un imprimé pour donner pouvoir en cas de nécessité.

POUVOIR (1)

Je soussigné(e) (3) ……

donne pouvoir à ……

de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de GAUJAC convoqué pour le **29 octobre 2026 à 18h30**

- De prendre part à toutes les délibérations (2)
- D'émettre tous votes et signer tous documents (2)

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque

Fait à GAUJAC, le (5) ……

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité
(2) Rayer la mention inutile
(3) Nom, Prénom, Adresse
(4) N.B Validité : trois reports au maximum
(5) Porter à la main : « Bon pour pouvoir » et signer

DÉPARTEMENT DU GARD
Arrondissement de Nîmes
Canton de Bagnols-sur-Cèze

COMMUNE DE GAUJAC

Ordre du jour

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 septembre 2026.

Finances :

2) Décision modificative n°01/2026 – budget 2026.
3) Modification n°11 des tarifs de la régie de recettes.

Administration générale :

4) Approbation de l'avenant n°1 à la convention de mutualisation de moyens humains entre la commune de Gaujac et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien – Réseau eaux pluviales.
5) Modification de la délibération n°16/2026 du 3 avril 2026 - Organisation des commissions municipales facultatives et désignation de leurs membres.
6) Modification de la délibération n° 49/2026 du 28 mai 2026 – Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des conseillers délégués.
7) Présentation du rapport du mandataire au sein de la SPL 30 – exercice 2025.
8) Désignation d'un délégué suppléant de la commune au sein Territoire d'énergie – SMEG.
9) Désignation d'un délégué suppléant de la commune au sein du SIVU de l'Yseuraie.

Ressources humaines :

10) Recours à l'apprentissage : conclusion d'un contrat d'apprentissage.

Affaires scolaires et jeunesse :

11) Création d'un conseil municipal des jeunes (CMJ).
12) Mise en place du service d'aide aux devoirs et approbation du règlement intérieur.

13) Relevé des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
14) Questions / informations diverses.
15)

Le Maire,
Michel EISELE

MAIRIE DE GAUJAC (Gard)

Mairie place de la liberté - 30330 Gaujac
Téléphone 04.66.82.00.91 – Courriel : contact@mairie-gaujac.fr